



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22015255



26 JAN. 2022

Greffe

N° d'entreprise : 0661 645 710

Nom

(en entier) : SECIB Belgique

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de Tongres 382 - 4000 Liège

Objet de l'acte : Nomination - Démission

Extrait de la résolution écrite de l'actionnaire unique du 31 décembre 2021:

1.1 Démission d'un administrateur

L'Actionnaire unique prend acte de la démission de de Monsieur Benoît Evrard, domicilié à 4350 Remicourt, Rue de la Station 23 de son mandat d'administrateur de la société avec effet au 28 février 2022.

La prochaine assemblée générale ordinaire se prononcera quant à la décharge du mandat de Monsieur Evrard.

1.2 Nomination d'un administrateur

L'Actionnaire unique décide de nommer Monsieur Joris Moens, domicilié à Vaartstraat 60, 9270 Kalken en tant qu'administrateur de la Société.

Le mandat d'administrateur débutera à la date de la présente assemblée pour une durée de six ans.

Le mandat n'est pas rémunéré.

En conséquence, le conseil d'administration sera composé comme suit à partir de la présente assemblée :

- Monsieur Joris Moens ;
- La SAS Seven Topco ;
- Monsieur Benoît Evrard (fin de mandat : 28 février 2022)

1.3 Procuration pour les formalités de publication

L'actionnaire décide de donner procuration à Maître Jan Van Gysegem, avocat associé Claeys & Engels, situé à 1160 Bruxelles, Boulevard du Souverain 280, avec possibilité de sous-délégation, afin d'opérer les formalités vis-à-vis du greffe du Tribunal de l'Entreprise dans le cadre de la publication de la révocation et nomination d'un administrateur, et la Banque-Carrefour des Entreprises dans le cadre de la modification de l'inscription de la société, ainsi que de signer tous les documents nécessaires à cet égard."

Extrait du procès-verbal de la réunion écrite du Conseil d'Administration du 31 décembre 2021:

1. Démission d'administrateur-délégué

Les administrateurs prennent acte de la démission de Monsieur Benoît Evrard en tant qu'administrateur-délégué de la Société avec effet au 28 février 2022.

2. Nomination d'administrateur-délégué

Les administrateurs décident de nommer Monsieur Joris Moens, domicilié à Vaartstraat 60, 9270 Kalken en tant qu'administrateur-délégué de la Société.

Le mandat de Monsieur prend effet à la date de la présente réunion pour une durée de 6 ans.

Le mandat sera non-rémunéré.

3. Divers - procuration pour les formalités de publication

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Le conseil d'administration décide de donner procuration à Maître Jan Van Gysegem, avocat associé Claey's & Engels, situé à 1160 Bruxelles, Boulevard du Souverain 280, avec possibilité de sous-délégation, afin d'opérer les formalités vis-à-vis du greffe du Tribunal de l'Entreprise dans le cadre de la publication de la révocation et nomination d'un administrateur, et la Banque-Carrefour des Entreprises dans le cadre de la modification de l'inscription de la société, ainsi que de signer tous les documents nécessaires à cet égard.

Jan Van Gysegem
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).